



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8705>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-8705**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté Cnes La Domitienne

Correspondant : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

Adresse : 1 AVENUE DE L'EUROPE, 34370 MAUREILHAN

Coordonnées :

Téléphone : 0467904090

Courriel : courrier@ladomitienne.com

Adresse internet : <http://ladomitienne.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ladomitienne.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_218_1142567.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : AOT : Renouvellement des trois autorisations d'occupation temporaires du Port Départemental " Le Chichoulet "

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Par convention conclue le 24 décembre 2025, le Département de l'Hérault a confié à la Communauté de communes La Domitienne (ci-après La Domitienne), la délégation par voie d'affermage du port départemental Le Chichoulet à Vendres sur l'ensemble de son périmètre. Cette convention fixe les conditions contractuelles de gestion du port entre le Département de l'Hérault, en sa qualité d'autorité délégante, et La Domitienne, en sa qualité de délégataire. Trois kiosques ont été réalisés, après mise en concurrence, ils ont fait l'objet d'une convention d'autorisation d'occupation du domaine public dont le terme est le 31 mars 2026. La présente consultation porte donc sur le renouvellement de trois autorisations d'occupation temporaires du domaine public, à savoir : - AOT n°1-Exploitation d'un kiosque de dégustation des produits issus de la conchyliculture - AOT n°2-Exploitation d'un kiosque de dégustation des produits issus de la pêche - AOT n°3-Exploitation d'un kiosque de dégustation de produits locaux Ces autorisations prendront la forme d'une convention d'occupation domaniale.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/04/2026 et jusqu'au 31/03/2031

Section 5 - Conditions relative au marché

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Voir règlement de consultation

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26AOT01

Renseignements complémentaires : Mise en concurrence conformément à l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques. Il est rappelé aux candidats qu'ils ne peuvent remettre une offre que pour une seule AOT. Les critères d'attribution sont définis dans l'annexe au règlement de consultation. Tous les échanges avec les candidats auront lieu via le profil d'acheteur de la Communauté de communes La Domitienne (<http://ladomitienne.e-marchespublics.com>). En cas de pièces manquantes ou d'incohérences dans la candidature et/ou l'offre d'un candidat, La Communauté de communes La Domitienne pourra inviter ce dernier à régulariser, y compris au cours d'éventuelles négociations. Des négociations seront possibles avec les candidats ayant présenté les meilleures propositions. Des invitations à négocier seront adressées par mail via le profil d'acheteur de la Communauté de communes La Domitienne (<http://ladomitienne.e-marchespublics.com>) et préciseront les points à négocier, ainsi que le délai de réponse. Des réunions peuvent également avoir lieu. La Domitienne pourra réduire le nombre de candidats durant la négociation. Toutefois, la Domitienne pourra aussi attribuer les AOT sur la base des offres initiales sans négociation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CC La Domitienne

Contact : service commande publique et affaires juridiques

Adresse : 1 avenue de l'Europe, 34370 Maureilhan

Coordonnées :

Téléphone : 0467904090

Courriel : courrier@ladomitienne.com

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les propositions sont transmises selon l'un des 3 modes suivants : 1) Les candidats transmettent leur proposition sous pli portant la mention suivante avant le vendredi 6 février 2026 à 12h00 : "Affaire n°26AOT01 - Renouvellement des autorisations d'occupation temporaires du Port Départemental " Le Chichoulet " AOT N°.....NE PAS OUVRIR ". Les plis devront être remis contre récépissé à l'adresse suivante : Service des marchés publics et des affaires juridiques Communauté de communes La Domitienne 1 avenue de l'Europe - 34370 Maureilhan Pour information, les heures d'ouverture au public sont les suivantes : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h à 13h 14h à 17h Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure fixées ci-avant ainsi que ceux qui ne seraient pas remis sous enveloppe cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas ouverts. 2) Remise des plis sur support USB ou CD-ROM : Les projets peuvent également être adressés sur support USB, contre récépissé, sous enveloppe cachetée, selon les mêmes modalités que pour la remise d'un pli papier. 3) Remise des plis de manière électronique directement sur la plateforme : Les offres peuvent être déposées avant les date et heure limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <http://ladomitienne.e-marchespublics.com>.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) AOT n°1-Exploitation d'un kiosque de dégustation des produits issus de la conchyliculture**
- AOT n°1-Exploitation d'un kiosque de dégustation des produits issus de la conchyliculture
- **Lot(s) AOT n°2-Exploitation d'un kiosque de dégustation des produits issus de la pêche** - AOT n° 2-Exploitation d'un kiosque de dégustation des produits issus de la pêche
- **Lot(s) AOT n°3-Exploitation d'un kiosque de dégustation de produits locaux** - AOT n°3-Exploitation d'un kiosque de dégustation de produits locaux

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la Communauté de communes La Domitienne : <http://ladomitienne.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2026